

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



CHRONIQUE MENSUELLE

Le pont en béton armé de Pyrimont. — Description de l'ouvrage. — Le record de l'économie — Le funiculaire du Wetterhorn. — Le travail d'ascension d'un Cent kilos. — Dispositifs de sécurité. — Une promenade sur la corde raie.

Entre Bellegarde et Seyssel le Rhône sépare, sur une longueur de 18 kilomètres, les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Ses eaux profondes et rapides coulent entre des berges élevées dont les crêtes dominant de plus de 50 mètres le lit du fleuve ; sur la rive gauche, du côté Savoie, la berge s'abaisse en pente relativement douce de 30 degrés sur l'horizon, mais elle se dresse à pic, suivant une paroi rocheuse, sur la rive du département de l'Ain.

Jusqu'à ces derniers temps, aucun ouvrage n'existait sur ce parcours, pour franchir cette barrière naturelle et établir les communications indispensables entre les deux territoires voisins. C'est qu'il s'agissait d'établir un pont d'une certaine envergure, pour relier les crêtes des rives par un trait d'union de 200 mètres de longueur, et comme toujours, contrairement aux affirmations du fabuliste, ce sont les fonds qui manquaient le plus.

On s'est donc efforcé de rechercher la solution la plus économique, en vue de satisfaire aux besoins des transactions commerciales et des industries locales, notamment de la grande exploitation des Mines d'asphalte de Pyrimont. Ce dernier centre industriel désignait évidemment l'emplacement de l'ouvrage projeté. Mais, quel genre d'ouvrage devait-on adopter ? Les ponts en maçonnerie ont évidemment un caractère plus monumental, mais ils coûtent cher et, dans ces gorges sauvages, la question esthétique peut passer au second plan ; quant aux ponts suspendus, s'ils sont d'un établissement plus économique, ils donnent lieu à des frais d'entretien onéreux et constants.

Ainsi, le système qui devait obtenir la préférence, dans ces circonstances, était celui qui pouvait présenter, avec toutes les garanties de sécurité désirables, la plus grande économie dans la construction et le minimum de frais d'entretien. On choisit donc le béton armé qui, par la combinaison judicieuse du ciment résistant aux efforts de compression et du fer ou de l'acier qui a pour unique fonction de travailler à la traction, permet de franchir de longues portées, avec le poids de matériaux réduit au minimum.

C'est pour cela qu'on adopta le projet dressé par la Société Grenobloise qui exploite les procédés Hennebique de constructions en béton armé. Dans ce système, les armatures métalliques sont constituées, comme on sait, par un certain nombre de paires de barres disposées suivant les fibres soumises aux efforts de traction et dont la barre supérieure se relève aux extrémités pour s'implanter dans la section d'appui et renforcer la résistance au point d'encastrement.

*

**

L'ouvrage, de 200 mètres de longueur, a été édifié au droit de la gare de Pyrimont ; il comprend trois arcs surbaissés de 51 m. 50 d'ouverture, dont les clefs s'élèvent à 31 mètres

au-dessus de l'étiage. L'arc de la rive gauche vient se souder à la culée fondée sur la crête de la berge de Savoie, mais l'accès du pont à la rive droite se fait d'une manière toute différente (1).

On a profité, en effet, d'une plate-forme rocheuse qui sert de chemin de halage, le long de cette rive, pour élever une pile, distante de 8 m. 50 environ de la muraille de rocher ; c'est sur ce support que le troisième arc vient prendre son point d'appui, et l'intervalle entre la pile et la crête est couvert par un demi-arc dont les armatures vont s'ancrez dans une culée formée d'un massif de béton.

Les deux autres piles intermédiaires sont établies dans le lit du fleuve. Cependant, celle du côté Savoie a pu être fondée à l'air libre, sur un socle en béton noyé dans la couche épaisse de gravier accumulée au pied de la berge. Le massif de béton est renforcé au moyen de vieux rails et protégé contre les affouillements par un pavage qui l'encadre superficiellement.

La pile centrale seule a dû être fondée à l'air comprimé ; les fondations ont été descendues à 10 mètres au-dessous de l'étiage et, à cette profondeur, on fit couler 3.000 kilogrammes de ciment dans le gravier, afin d'augmenter convenablement l'étendue de l'assise. Le pied de la pile fut ensuite garni d'enrochements reliés par du béton de ciment et encaissés dans une enceinte de rails battus dans le gravier compact et liés entre eux par des entretoises.

Les piles, construites en maçonnerie de moellons parementés, ont 5 m. 60 de largeur à la base et 9 m. 80 suivant l'axe des avant-becs ; on ne les a pas faites en béton armé, afin de leur donner un plus grand poids, jugé nécessaire pour résister aux efforts du courant et à la violence des ouragans qui sévissent dans ces régions montagneuses.

*

**

Le tablier, de faible largeur, est supporté seulement par deux arcs en béton armé de 0 m. 40 d'épaisseur ; ces arcs, placés à 2 m. 10 de distance, ont 1 mètre de hauteur aux naissances et 0 m. 60 à la clef. Ils sont pourvus d'une double armature, formée de deux séries de barres placées, les unes près de la douelle, les autres près de l'extrados. Les deux arcs contigus sont soudés l'un à l'autre, aux naissances, par un sommier en béton armé. Leur entretoisement est assuré, pour chaque paire de demi-arcs, par deux traverses horizontales de 35 sur 35 centimètres ; en outre, ces arcs sont renforcés par des nervures en forme de hourdis de 15 centimètres d'épaisseur, qui s'étendent en nappes évidées dans l'intervalle des arcs, de part et d'autre de la clef, vers l'extrados ; et, à partir des naissances, sur la moitié des demi-arcs, vers l'intrados.

Les charges du tablier sont transmises aux arcs par des couples de potelets en béton armé, à section carrée de 20 x 20 centimètres. Ceux-ci, distants de 2 m. 10 d'axe en axe, sont encastrés à la base dans l'épaisseur des arcs et viennent se souder, au sommet, aux longerons du tablier. Ces potelets, qui n'ont à supporter que des charges relativement faibles, sont simplement armés de quatre barres longitudinales de 15 millimètres, réunies de distance en distance par des ligatures transversales. Ces supports sont reliés deux à deux, en dessous du tablier, par des entretoises formant pièces de pont et par d'autres traverses situées au milieu de leur hauteur.

(1) Voir dans *la Construction Lyonnaise* n^o 19, 1^{er} octobre 1907, une reproduction photographique du pont de Pyrimont.

La chaussée n'a que 2 m. 20 de largeur, ce qui correspond à l'écartement des arcs, de telle sorte que les trottoirs, de 0 m. 77, sont entièrement en encorbellement. Au droit des piles, les longerons s'infléchissent, de manière à élargir la chaussée à 4 m. 50, sur une longueur de 10 mètres environ ; ils portent alors sur des consoles solidement ancrées, dans le massif de béton qui couronne la pile.

Malgré la grande hauteur des arcs et du tablier au-dessus de l'étiage, le cintrage pour la construction des arcs n'a présenté aucune difficulté. Pour les deux arcs du côté Savoie, on s'est contenté d'établir des montants légers et rapprochés, posés sur semelles ou sur pilotis ; du côté Ain, où se fait le batelage, on a dû ménager une arche marinère et, par suite, établir un cintre surélevé sur deux pylônes, divisant en trois parties la portée de 51 m. 50. Ces cintres étaient eux-mêmes relativement légers, car, par suite de la prise rapide du béton, la charge est entièrement supprimée, dès que la construction de l'arc est achevée.

Telle est la description de cet ouvrage, qui présente dans son ensemble un aspect de très grande légèreté ; son architecture, des plus simples, ne tire son ornementation que des lignes fortement accusées des arcs et des pilastres résultant du mode de construction. La dépense totale n'a pas dépassé 212.200 francs, ce qui correspond à 287 francs par mètre carré de surface de chaussée utile ; on conviendra qu'on ne pouvait trouver une solution plus économique pour un pont de 200 mètres, édifié à 31 mètres de hauteur, au-dessus d'un cours d'eau torrentiel tel que le Rhône. C'est un nouvel exemple des services que peut rendre, dans le cas des constructions économiques, l'emploi du béton armé, dont les applications deviennent de jour en jour plus nombreuses et plus intéressantes.

**

En attendant que les aéroplanes puissent s'élever à plusieurs milliers de mètres d'altitude, pour explorer les sommets les plus élevés et les gorges les plus mystérieuses des Alpes, les Suisses utilisent tous les autres moyens d'ascension possible, et bientôt chaque pic aura son chemin de fer ou son funiculaire électrique.

On accède maintenant à la Jungfrau comme on monte à la Croix-Rousse ou à Montmartre. Un chemin de fer à vapeur vous conduit d'Interlaken à Grindelwald, d'où l'on monte à la petite Scheidegg, point de départ du chemin de fer électrique de la Jungfrau.

Mais, à côté, dans le fond de la vallée, du côté Sud, s'élève la masse imposante du Wetterhorn, qui projette dans les nuées, à 3.700 mètres, ses trois cimes qui semblent encore défier l'audace des constructeurs de crémaillères. Cependant, les touristes n'auront plus déjà à gravir, par leurs propres moyens, du moins entièrement, les 2.700 mètres de différence de niveau entre la gare de Grindelwald et les pics du Wetterhorn.

Il existe maintenant, depuis le 27 juillet dernier, un funiculaire qui permettra de franchir, d'un seul jet, pour ainsi dire, un trajet compris entre les altitudes 1.253 mètres et 1.678 mètres. Ce n'est pas évidemment encore l'ascension complète en voiture, mais c'est déjà quelque chose d'économiser le travail animal qui consiste à élever son poids de 425 mètres de hauteur, ce qui, pour un cent-kilos, correspond au travail d'un cheval-vapeur pendant dix minutes environ.

Mais il ne s'agit pas d'un funiculaire terre-à-terre, tiré par uné ficelle et roulant sur des rails prenant leur appui sur le flanc de la montagne. Dans le trajet choisi, la masse rocheuse affecte un profil concave et parabolique ; on a donc tendu des câbles suivant la corde de cet arc de parabole, et ce sont ces supports aériens qui servent de rails aux chariots portant les cabines des voyageurs.

**

En réalité, il y a deux couples de câbles superposés deux

à deux et qui servent, l'un pour le chariot d'aller, et l'autre pour celui de retour. Les chariots sont accrochés chacun à deux câbles tracteurs qui s'enroulent sur les poulies horizontales d'un treuil électrique installé à la station supérieure.

On conçoit que de pareils transporteurs, utilisés pour un service public de voyageurs, doivent présenter tous les dispositifs de sûreté nécessaires ; aussi les freinages appropriés ont-ils fait l'objet d'études très approfondies. Comme la différence d'altitude est de 425 mètres sur 365 mètres de projection horizontale, on voit que la rampe moyenne est de 1 m. 16 par mètre ; il y a de quoi sentir le frisson courir le long de la colonne vertébrale, quand on songe à la chute vertigineuse qui se produirait en cas de rupture des câbles tracteurs.

Par suite de cette pente énorme, on ne pouvait compter, pour provoquer le freinage, sur l'adhérence des galets roulant sur les câbles porteurs. On a donc utilisé le coinceage énergique de pièces chassées entre le câble et des manchons portés par le chariot, en provoquant le déclenchement automatique de ressorts puissants par le jeu des pièces du palonnier, au moment de la rupture de l'un ou l'autre ou même des deux câbles de traction.

Le treuil tracteur est actionné par un moteur électrique de 50 chevaux. Dans la station se trouvent deux freins : l'un à main, manœuvré par le mécanicien ; l'autre automatique, qui agit dès que le courant vient à manquer ou que la cabine dépasse sa position limite inférieure ou supérieure.

Cette cabine, qui pèse 4 tonnes à vide et environ 5 tonnes 3 en charge complète, a 3 m. 20 de largeur sur 3 m. 35 de longueur. Elle est divisée en deux compartiments, séparés par un évidement de 50 centimètres pour le passage des câbles porteurs, dont l'inclinaison se rapproche de la verticale dans la partie supérieure du trajet ; elle comporte huit places assises et huit debout.

Les câbles porteurs, en acier, ont 45 millimètres de diamètre, ils pèsent 11 kilogrammes par mètre et peuvent supporter une charge de 150 tonnes, alors qu'ils ne sont soumis qu'à un effort maximum de 14 tonnes. Ils sont ancrés sur les ferrures de la charpente de la station au moyen d'attaches à rotule qui les laissent libres de s'incliner dans les diverses directions, sans subir aucune flexion nuisible en leurs points d'amarrage. Les câbles tracteurs ont 30 millimètres de diamètre et peuvent résister à un effort de 43 tonnes, leur charge moyenne n'étant que de 2 tonnes 5. A la station inférieure, les câbles porteurs sont amarrés à un système d'ancrage qui permet de donner constamment aux deux câbles une tension égale. Les deux couples de câbles sont espacés de 8 mètres, de manière à éviter la rencontre des cabines circulant en sens inverse, même par les vents les plus violents.

Un pareil système a évidemment l'avantage d'une installation relativement économique ; mais cette promenade entre ciel et terre, sur la corde raide, n'est pas du goût de tout le monde, et plus d'un sans doute préférera allonger son ascension pédestre de 425 mètres, plutôt que de confier son colis humain au transporteur aérien du Wetterhorn.

DARYMON.

LE RELÈVEMENT DE L'APPRENTISSAGE

On sait combien on s'intéresse, dans le monde lyonnais de l'entreprise, au relèvement du niveau professionnel, et quelle place occupe la grave question de l'apprentissage dans les préoccupations de beaucoup de nos industriels et entrepreneurs qui ont le souci de l'avenir des ouvriers aussi bien que des professions elles-mêmes. L'exemple de ce qui se passe dans les diverses régions peut servir d'enseignement ou de point de comparaison avec ce qui est tenté chez nous.

A ce titre, nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur faisant connaître une communication qui nous parvient de Chartres :

La Chambre syndicale des entrepreneurs d'Eure-et-Loir, poursuivant son initiative pour remédier à la crise qui sévit sur l'apprentissage, a ouvert, le 21 février, son 14^e concours d'apprentis ; 98 apprentis, contre 78 l'an dernier, y ont pris part.

Ils étaient divisés en plusieurs sections : maçons, graveurs, charpentiers, chaudronniers, menuisiers, serruriers, mécaniciens, couvreurs, peintres, tapissiers, ébénistes.

Les épreuves comprenaient un travail apporté de chez eux et un travail commandé, exécuté sous les yeux du jury, pour être ensuite comparé au premier.

L'après-midi ont eu lieu des épreuves orales comprenant des interrogatoires techniques sur le travail exécuté et sur le métier.

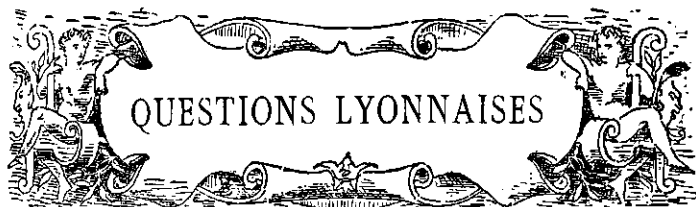
Les épreuves ont témoigné d'une instruction professionnelle de plus en plus développée.

De nombreuses notabilités chartraines ont suivi le concours.

Au nombre des visiteurs se trouvaient deux délégations des Chambres syndicales d'entrepreneurs de Sèvres et de Saint-Germain-en-Laye.

Quels résultats n'est-on pas en droit d'attendre des efforts qui se dessinent dans notre importante région, quand, dans un département où les industries de la construction sont loin d'avoir une activité comparable à celle d'un grand centre, une pareille émulation répond à l'appel de la Chambre syndicale des entrepreneurs.

Par ailleurs, nous sommes informés qu'un Congrès national et général de l'apprentissage aura lieu à Paris, salle d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, les 19, 20 et 21 avril prochain. Le parti du travail, Union des Syndicats ouvriers indépendants, est chargé de l'organisation de ce Congrès. Toutes les communications et demandes de renseignements doivent être adressées à MM. Bertin et Vergoz, secrétaires généraux du Congrès de l'apprentissage, au siège de l'Union, 30, rue Beaubourg, à Paris.



A PROPOS DE L'EXTENSION ET DE L'EMBELLEMENT DES VILLES

Nous avons inséré, dans notre dernier numéro, le projet de loi déposé par M. Charles Beauquier, député, et relatif à l'extension et l'embellissement des villes.

Cette proposition, qui vient à son heure, est des plus intéressantes pour notre cité, où, malgré les appels pressants de quelques personnes soucieuses, non seulement de la beauté de Lyon, mais aussi de l'amélioration du bien-être général et de l'hygiène publique, rien n'a été fait de sérieux pour préparer l'avenir d'une façon conforme aux besoins réels d'une agglomération qui s'accroît sans cesse.

Nous reconnaissons volontiers que certains quartiers ont été transformés à grands frais et que les municipalités qui se sont succédé n'ont jamais marchandé nos deniers quand il s'agissait de créations susceptibles de faire impression sur les masses, inconscientes de leurs véritables intérêts ; cependant, tout en prenant acte de ces bonnes dispositions passées, nous ne pouvons que manifester une fois de plus nos regrets de l'indifférence de nos concitoyens pour tout ce qui touche aux prévisions à longue échéance.

Il semble que le cerveau lyonnais, si fécond lorsqu'il s'agit de manifestations pratiques dans le domaine industriel et commercial, voire même quand il a le temps de s'éprendre des beaux-arts, soit rebelle à toute idée de programme, comme si une telle conception était au-dessus de sa compréhension ou de sa mentalité.

Il suffit, croyons-nous, d'observer les faits de notre histoire locale des trente dernières années, pour se rendre compte de la justesse de notre critique. En tout cas, nos édiles ont toujours laissé l'impression d'être fort peu préoccupés de l'établissement d'un plan futur d'alignement et d'extension, et je ne sache pas qu'aucune campagne électorale ait jamais été engagée sur l'opportunité de telles ou telles mesures préventives pouvant favoriser l'essor de la seconde ville de France.

Ni la masse, ni une minorité éclairée, ne se sont passionnées en faveur de projets pour l'embellissement de notre ville, pas même à propos de moyens préconisés à certaines époques par quelques esprits clairvoyants, en vue d'assurer la salubrité publique.

Dès qu'une étude intéressante et consciencieuse voit le jour, c'est un concert d'imprécations contre le malheureux coupable de vouloir secouer les Lyonnais de leur décourageante torpeur ; on le traite d'illuminé ou de spéculateur, et chacun s'efforce de démontrer, par des arguments plus ou moins spécieux, que le trouble-fête aurait mieux fait de s'abstenir de vouloir lancer une entreprise inutile ou vouée d'avance à l'insuccès.

Cela n'empêche pas les mêmes dénigreurs systématiques de ressasser à tout propos que nos grands-oncles ont commis plusieurs erreurs grossières, notamment en établissant le fameux cours Morand à trois largeurs différentes, la partie la plus étroite étant, d'autre part, située sur les emplacements les moins coûteux, et ne prévoyant pas à temps de larges percées à travers les quartiers peuplés de la rive gauche du Rhône.

Ils sont cependant les premiers à applaudir, sous prétexte d'économie, à la limitation des dimensions de nos voies publiques, ou même à se refuser à admettre l'utilité de percées nouvelles devant dégager les agglomérations déjà surpeuplées de la banlieue de Lyon.

Sans vouloir nous étendre davantage aujourd'hui sur ces considérations, mais avant de reprendre la série de nos études sur les transformations de la cité lyonnaise et sur le programme d'ensemble à déterminer une fois pour toutes, nous insistons très vivement auprès de nos confrères de la presse locale, à quelque opinion qu'ils appartiennent, pour qu'ils nous aident à faire comprendre à nos compatriotes et à l'Administration municipale, généralement par trop indifférents les uns et les autres à ces questions primordiales, toute l'importance qu'il y a à établir dès maintenant les prévisions d'avenir, scrupuleusement étudiées, en vue de l'amélioration des vieux quartiers et de la mise en œuvre, dans les meilleures conditions possibles, des espaces destinés à l'extension de notre cité.

Nous signalerons, d'ailleurs, en temps utile, comme par le passé, les diverses propositions que nos lecteurs voudront bien nous soumettre et qui nous sembleront répondre aux desiderata souhaités. S.

LA SALLE DE CONCERTS DU PALAIS DU QUAI DE BONDY

Dans le courant de l'été dernier, notre confrère *Lyon Républicain* consacrait un article des plus intéressants aux divers monuments lyonnais restés incomplets, et qualifiait Lyon de l'épithète quelque peu justifiée de « Ville de l'inachevé ». Il rappelait qu'au pare figure un piédestal dépourvu de la statue ou du buste qui devrait le surmonter ;

il faisait remarquer que le Palais des Expositions du quai de Bondy devait être complété par un bas-relief destiné à commémorer le séjour de Monier dans notre ville, où avait eu lieu, à peu près à l'endroit où s'élève le Palais Municipal, la première représentation de *l'Etourdi*. L'exposition de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts rappelle à nouveau l'attention du public sur ce monument qui, s'il n'est pas encore complété extérieurement, est non moins inachevé intérieurement.

On sait qu'une salle de concerts y a été ménagée dans la partie centrale occupant le rez-de-chaussée et s'élevant en hauteur, entre les salles latérales actuellement consacrées à l'architecture et aux arts décoratifs, et au-dessous des salles d'exposition de peinture. Cette salle peut contenir environ 900 places. Le vestibule d'honneur, où est exposée la sculpture, est destiné à servir de foyer promenoir. Du vestibule pour arriver au parterre, on descend dix marches; mais, du même vestibule, il faut en gravir autant pour parvenir aux galeries installées tout autour de la salle; il y a deux ou trois ans, ces départs d'escaliers étaient occupés par l'architecture et quelques sculptures pendant la durée du Salon. Les galeries latérales peuvent être mises en communication avec les deux salles d'exposition du premier étage, de sorte qu'en cas d'affluence on trouverait là un certain nombre de places supplémentaires. Le fond de la salle de concert, adossé au Conservatoire, est pourvu d'une scène devant laquelle un emplacement est réservé pour un orchestre pouvant compter une quarantaine d'exécutants.

La salle de concerts n'attend plus que son aménagement: c'est pitié de la voir dans son navrant état d'abandon. Le plafond est orné d'un lustre du meilleur effet. Parterre et galeries n'ont plus qu'à recevoir les sièges; murs et colonnes sont prêts à être revêtus de peinture et de la décoration. Si nous sommes bien informés, il faudrait encore 135.000 francs pour rendre cette salle utilisable; peut-être l'emprunt de 35 millions procurera-t-il des disponibilités suffisantes pour son achèvement.

Mais la Ville, maintenant intéressée à l'exploitation de la salle Rameau, dont elle a d'ailleurs à compléter la décoration extérieure par deux panneaux en mosaïque, dont l'emplacement est réservé sur la façade, et pour lesquels des crédits ont été votés par le Conseil municipal, craindra peut-être de créer une concurrence à cette salle du quartier de la Martinière dont l'utilité est chaque jour démontrée par le grand nombre de séances qui s'y sont tenues depuis son ouverture.

Il semble cependant que la salle du quai de Bondy trouverait facilement son utilisation; toutes les Sociétés en quête d'un local pour leurs auditions n'ont pas les ressources suffisantes pour supporter les frais de location d'une salle de 1.800 places; beaucoup, pouvant réunir 7, 8 ou 900 auditeurs, hésiteraient à tenir leurs séances dans un local pouvant en contenir le double, où alors un nombre moindre laisserait voir de trop grands vides.

N'est-il pas souverainement anormal d'avoir un emplacement inutilisé, alors que de grands frais y ont déjà été faits? Il serait de bonne administration de terminer la salle de concerts du Palais des Expositions, d'achever les aménagements du vaste rez-de-chaussée laissé à l'état de chantier. Quelques années encore d'un pareil délaissement, et il y aura bientôt là une sorte de ruine curieuse à visiter dont l'utilisation ultérieure deviendrait fort onéreuse.

Pendant qu'il en est temps encore, que l'on termine les travaux, et qu'on livre au public un local dont on trouvera un fréquent emploi, au lieu qu'à l'heure actuelle le palais en question ne s'ouvre que deux ou trois fois l'an.

Nous pensons qu'il est à propos d'appeler l'attention du public sur cet état de choses tout au moins anormal et de signaler aux nombreuses Sociétés qu'elles pourraient avoir à leur disposition une salle confortable, élégante, pour des auditions comportant une affluence de moyenne importance.

Henri SOLU.

A PROPOS

DE L'UTILISATION DU GRAND SÉMINAIRE

Si les questions d'esthétique urbaine semblent laisser indifférents les édiles lyonnais, elles paraissent, par contre, passionner la jeunesse universitaire, toujours éprise d'idées généreuses, d'art et de beauté. Plusieurs fois déjà, avec une conception très judicieuse de ce qui conviendrait pour faire de Lyon une ville séduisante et extérieurement digne de son importance, *Lyon Universitaire* a publié, sous la signature de M. Paul Cuminal, des études très remarquées sur des questions lyonnaises d'actualité concernant les monuments et les transformations et embellissements de quartiers. Dans un de ses récents numéros, il entretenait ses lecteurs d'un projet qui mérite sûrement d'être sérieusement examiné et dont la réalisation ne constituerait pas une des moindres curiosités pour les étrangers. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner connaissance.

Avez-vous quelquefois considéré ce grand escarpement de colline contre lequel se bute le joli pont d'Ainay? Pour moi, je l'examine souvent. C'est un territoire militaire de la plus complète inutilité maintenant. J'aime à me figurer qu'un avenir peu éloigné organisera là, comme le passé a fait vers l'Homme de la Roche, un beau site pittoresque où, parmi le lierre sombre et les filets d'eau argentés, les fleurs de toutes couleurs, de grands escaliers blancs, de petites terrasses, des grottes pittoresques permettront de gravir l'escarpement en une promenade ravissante.

Je connais un jeune artiste qui a déjà fait un curieux projet d'utilisation décorative de cet espace lyonnais. Il y a peut-être un peu trop multiplié les vastes perrons de pierre de taille blanche et les encorbellements à riches balustrades. Mais l'ensemble est heureux. Un monument à Jean-Jacques Rousseau se dresse au sommet, en souvenir du couplet célèbre de cet écrivain sur « la nuit à la belle étoile » qu'il passa dans ces parages.

Cette balme décorative, qui deviendrait une des célébrités du paysage lyonnais, que nul étranger ayant passé à Lyon voudrait ne pas avoir escaladée, savez-vous où elle atteindrait? Exactement à l'angle sud des terrasses du Séminaire. M. Desroches aura peu à reprendre sur ses dessins pour y incorporer le « Palais du Soleil » dans l'ensemble décoratif somptueux qu'il rêve et que semble attendre le pont d'Ainay depuis déjà longtemps.

Au moment où fut envisagée l'utilisation du Séminaire pour un lycée d'internes, M. Herriot, paraît-il, proposa la création, vers cet endroit, d'un funiculaire spécial. Je voudrais que Desroches incorporât aussi cette idée dans son projet d'organisation décorative de la colline des Bains romains qu'il propose d'appeler la colline Jean-Jacques Rousseau.

Le *Lyon Universitaire* a plusieurs fois signalé l'importance, pour l'organisation topographique des villes, de la réunion des établissements publics dans un même quartier, devenu ainsi comme le forum des villes modernes. Lyon a un magnifique forum naturel: sa presqu'île. Mais le forum réel peut être doublé, dans les villes accidentées de collines et de rivières, par un forum visuel comprenant les monuments placés en heureuse évidence sur les quais ou les collines. Le musée, installé au Grand Séminaire, aperçu de tous les côtés de Lyon, au-dessus de la magnifique balme du pont d'Ainay et réuni à ce pont par l'organisation décorative de Desroches, restera une partie intégrante du forum lyonnais.

CONSTRUCTION

D'UNE MAISON DE LA MUTUALITÉ

Le Maire de Lyon expose, dans un rapport au Conseil municipal, les grandes lignes du projet de construction d'une maison de la Mutualité, établies au cours d'une réunion à l'Hôtel de Ville, où étaient représentés l'Union mutualiste du Rhône et le Comité général des présidents. Nous n'avons pas à examiner ici par quelles ressources financières serait réalisé ce projet: disons seulement que, lorsque la dépense à prévoir avait été établie, suivant devis de l'architecte désigné, la Ville de Lyon prendrait elle-même la direction des travaux de construction et d'aménagement.

Il y aurait lieu, d'après le rapport, de profiter de la réorganisation du Conseil des prud'hommes, pour donner à cette institution un local plus important, en rapport avec ses besoins, qui pourrait être trouvé dans la Maison de la Mutualité, tout en laissant au Conseil des prud'hommes son indépendance.

Il serait prévu, à l'intérieur du monument, une ou plusieurs salles de fêtes, dont la location réserverait une ressource à l'institution.

L'emplacement proposé est place de la Victoire, à la Guillotière, où pourrait être élevé un monument d'aspect simple, mais dégagé.

Le Conseil aura à faire connaître s'il est nécessaire de provoquer un concours entre architectes.

Le rapport conclut, dès maintenant, à ce que l'administration désigne l'architecte chargé des travaux et lui demande un devis ; il s'appuie sur l'avis unanime de la Commission, qui estime qu'il vaudrait mieux désigner dès à présent un architecte, qui serait associé aux travaux ultérieurs de la commission et serait invité à tenir compte, dans l'établissement de ses plans, des besoins très précis qui lui seraient signalés.

Le Mont-Cassin et ses Travaux d'art



L'abbé Jean, abbé de Capoue, offre à saint Benoît le « Commentaire de la Règle » par Paul Diacre.

(Ms. du Mont-Cassin, 175.241, x^e siècle).

de seize mille religieux qui furent canonisés, « soit plus du quart de tous ceux qu'énumèrent les listes hagiographiques ».

Ce guide, si l'on peut ainsi appeler le livre de M. Bégule, contient de nombreuses illustrations photographiques d'après des clichés originaux dus à l'auteur lui-même et dont nous sommes heureux de donner quelques spécimens aux lecteurs de la *Construction Lyonnaise*. — d'autres reproductions ont été obtenues d'après des clichés de MM. Alinari frères ou ceux de la Herder'sche Verlagshandlung. — D'Ali-

nari, nous citerons surtout une admirable photographie tirée hors texte et réemargée représentant un des pendentifs de la coupole de l'église du Mont-Cassin. De la maison allemande Herder, un cliché de « la mort de saint Benoît » reproduisant un des cartons de la décoration peinte du mont Cassin.



HOMILIAIRE

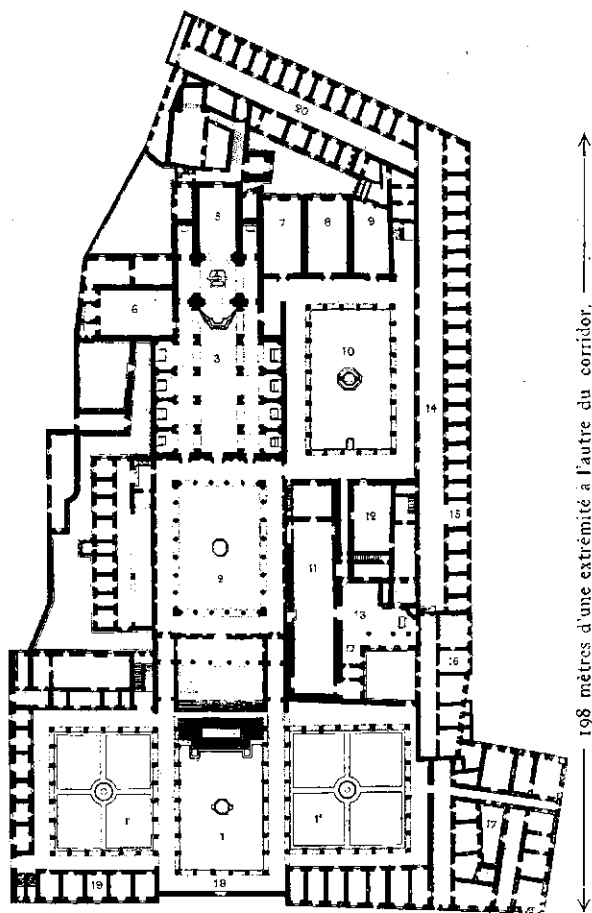
MANUSCRIT LOMBARD-CASSINIEN DU XI^e SIÈCLE.

Saint Benoît présente au Christ le scribe du manuscrit : Grimoaldus diaconus et monachus scriptor.

(Bibl. du Mont-Cassin, ms. 1025.)

N sait que saint Benoît, né en 480 d'une famille patricienne éprouva, dès son jeune âge, une profonde horreur pour la société corrompue de son époque et qu'il passa d'abord trois années de sa vie sur un rocher où se trouvait une étroite caverne ; puis qu'il fonda, dans les environs de Subiaco, au cœur de l'Apennin toscan, douze monastères qu'il abandonna bientôt, à cause de leur indiscipline et de leur immoralité, pour fonder

le couvent fameux du Mont-Cassin, au centre de l'Italie,



PLAN DE L'ENSEMBLE DES CONSTRUCTIONS DU MONT-CASSIN relevé en 1821 par Hippolyte Le Bas, architecte, publié par Gustave Clause, dans les *Origines bénédictines*.

1. Grand Cloître ; 2. Cloître des Bien'faiteurs ; 3. Basilique Cathédrale ; 4. Maître-autel ; 5. Chœur ; 6. Sacristie ; 7. Salle capitulaire ; 8. Bibliothèque ; 9. Pinacothèque ; 10. Cloître du Prieur ; 11. Grand réfectoire ; 12. Petit réfectoire ; 13. Cuisines ; 14. Grand corridor ; 15. Cellules des religieux ; 16. Foresteria ; 17. Étage inférieur, la Torretta ; Étage supérieur, l'Hôtellerie ; 18. Loggia del Paradiso ; 19. Collège ; 20. Séminaire.

au sommet du donjon naturel que forme une colline au-dessus de la petite ville plus récente de San Germano. Deux

¹ Lucien Bégule, *le Mont-Cassin et ses Travaux d'art*, A. Rey et C^e, imprimeurs-éditeurs, 4, rue Gentil, Lyon, 1908.

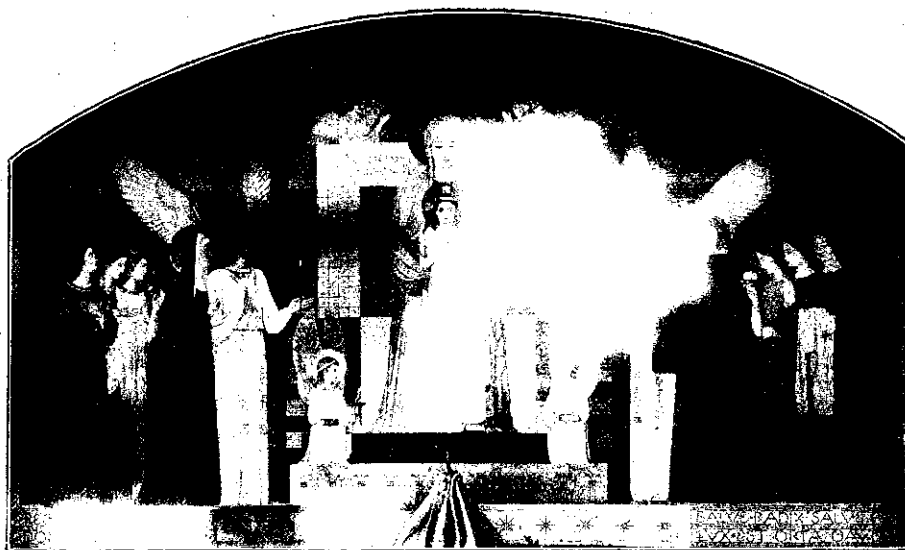
² Elysée Reclus, *l'Homme et la Terre*.

corbeaux l'y avaient conduit et des anges aussi lui avaient montré son chemin. Là s'élevait autrefois une acropole pélasgique entourée de murailles formées d'assises énormes et dont les restes subsistent encore. Un temple d'Apollon ou de quelque autre dieu local ou primitif s'y trouvait, que Benoît renversa et d'où il chassa les démons. Et, à la place de ces ruines, il construisit la demeure du vrai Dieu.

Les moines qui l'avaient accompagné pouvaient se croire à l'abri des dangers sans nombre qui fondaient alors sur la vieille société romaine : les invasions des barbares, les massacres, les pillages, les tortures, l'oppression universelle. Ces monastères furent l'abri sacré où se réfugia et où survécut tout ce qui pouvait être sauvé de la civilisation impériale, chacun d'eux devenant une petite Rome, dont les membres étaient non seulement des lettrés, parfois, et des hommes

pères du Mont-Cassin conservèrent les relations les plus constantes et les plus étroites, avaient fait du monastère une sorte de seconde Constantinople d'où la culture byzantine s'était répandue dans le monde occidental.

Il est vrai que, lorsque les armées des Basileus eurent chassé de la grande Grèce, de la Calabre et de la Terre d'Otrante, les envahisseurs infidèles, le pays reçut une véritable colonisation grecque. L'empereur Nicephore Phocas proscrivit de ce pays le rite latin et l'Eglise orthodoxe régna sans partage dans l'Italie byzantinisée ; de nos jours même, certains villages sont tellement pénétrés d'hellénisme qu'on y parle un dialecte grec. Mais justement, peut-être par esprit d'opposition, une tradition carolingienne se perpétua au Mont-Cassin au x^e et au xi^e siècle. On en aurait la preuve, à défaut d'autre, dans les grandes lettres ornées, à pleine page, qui décorent les célèbres



BASILIQUE DU MONT-CASSIN : CHAPELLE DU SAINT-SACREMENT

Saint Benoît et sainte Scholastique présentés à la Vierge par les Anges.

pieux, mais aussi d'habiles agronomes, de prudents et de savants économistes. Les barbares n'osaient guère se risquer trop près des murailles des cloîtres, retenus par le respect des lieux consacrés et peut-être par la crainte des sortilèges et des prières magiques.

Ainsi, le monastère du Mont-Cassin devint bientôt riche et prospère. Mais ses richesses attirèrent les Lombards qui, sans scrupule, s'emparent du Mont-Cassin et en chassent les moines en 589.

En 718, l'abbaye se relève de ses ruines, s'agrandit d'extraordinaire façon et devient un centre merveilleux de richesse et de culture artistique et littéraire. Les Sarrasins, en deux fois, en 884 et 889, consomment la ruine du monastère, cinquante ans après, il renaît encore de ses cendres et, alors, recommence pour lui une nouvelle période de grande splendeur, sous le gouvernement audacieux à la fois et prudent de l'abbé Désidérius, l'un des religieux les plus justement fameux du moyen âge.

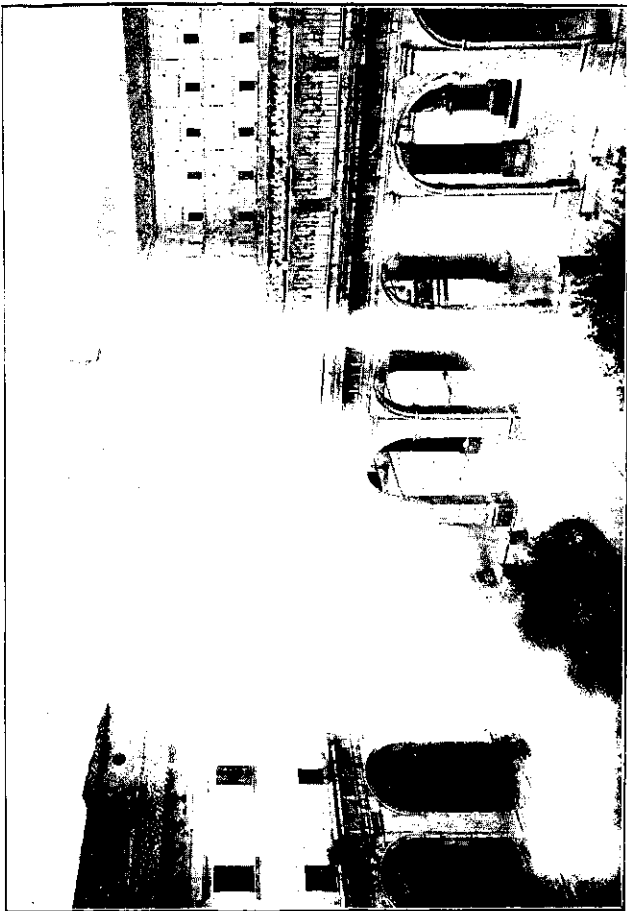
Il s'est fondé sur l'art du Mont-Cassin et sur l'influence artistique de ses moines une légende qui a traversé l'histoire sans trouver de contradicteur, et qui depuis peu seulement a été contestée par ceux qui ont étudié l'art de l'Italie méridionale. On pensait que les artistes byzantins, avec lesquels les

manuscrits qui ont vu le jour sur la montagne de San Germano. Ces lettres sont ornées à profusion et sont composées « d'entrelacs nattés et de monstres tordus à silhouettes de serpents et de chiens. Le décor tout septentrional de ces initiales diffère entièrement des enluminures byzantines¹ ».

Ce qui est resté grec, dans l'art qui fleurit au Mont-Cassin, c'est la mosaïque, dont la pratique s'était perdue dans l'Italie comme dans tout l'Occident de l'Europe. On voit dans la sacristie de l'église un exemple de mosaïque grecque du xi^e siècle, qui est peut-être unique au monde, tant par son excellente conservation que par son importance. Ce pavement « formé d'une mosaïque de marbre, de porphyre jaune antique, etc., matériaux de provenance romaine, aux combinaisons géométriques, mérite surtout d'attirer l'attention. C'est là en effet un des rares débris de la merveilleuse basilique et de ses dépendances que Désidérius avait fait élever au xi^e siècle. » (L. Bégule.)

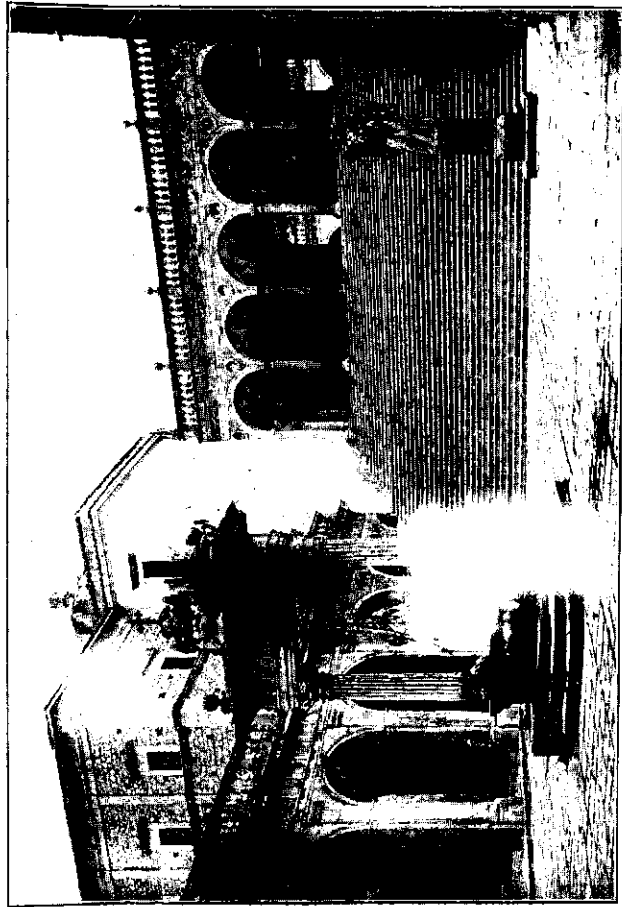
La richesse de l'abbaye la vouait inévitablement à la cupidité des envahisseurs de l'Italie méridionale. Les Normands de Roger de Sicile et de Guillaume le Mauvais, puis au xiii^e siècle les mercenaires de Frédéric II firent main basse sur

¹ Emile Michel, *Histoire de l'Art*, tome I, vol. 2^e, Armand Colin, Paris, 1905.



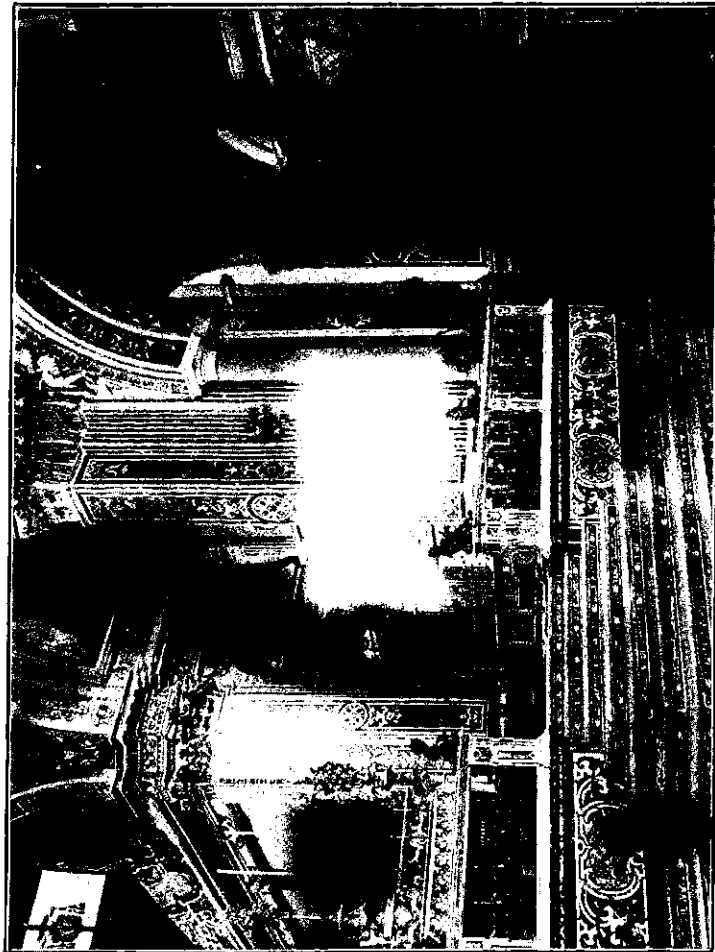
Cl. L. Bégué.

PORTIQUES ET LOGGIA DEL PARADISO



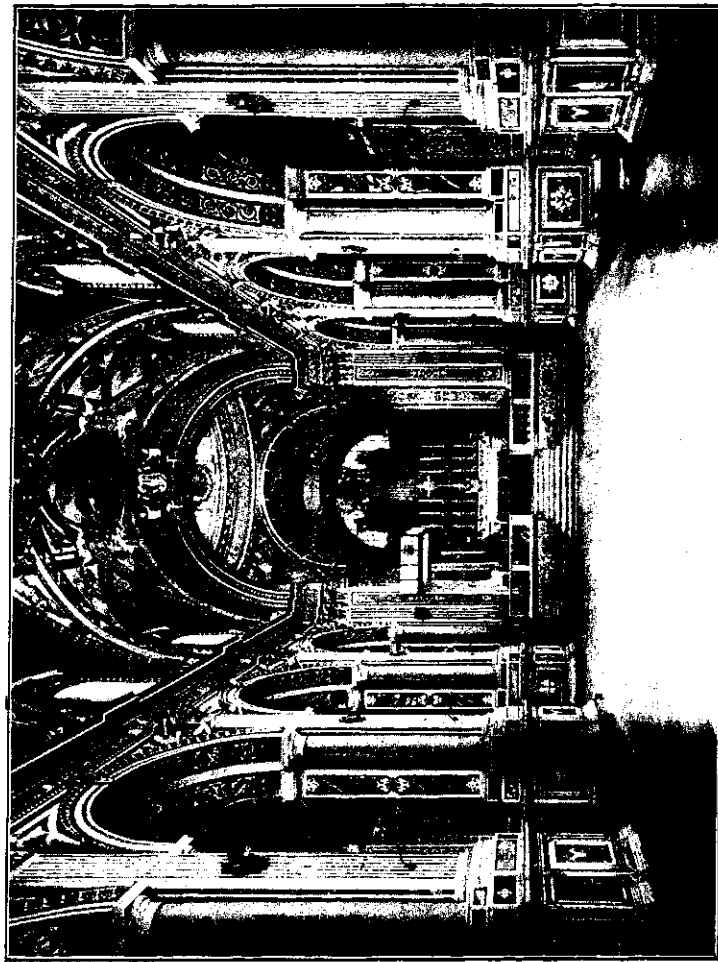
Cl. L. Bégué.

COUR CENTRALE ET PUIS ATTRIBUÉS A BRAMANTE (Grand Escalier et Atrium).



Cl. L. Bégué.

CHEUR ET BAS-CÔTÉ MÉRIDIONAL.



Cl. Alliani.

INTÉRIEUR DE LA BASILIQUE



ses trésors. Enfin, un tremblement de terre acheva l'œuvre de destruction en 1349; le 9 septembre, en quelques instants, le magnifique monastère fut entièrement anéanti. Cependant au XVI^e siècle, une ère de calme et de prospérité relative encore s'ouvrit, et l'abbé Squarzialupi se consacra à la restauration de l'abbaye. Ce fut dans le goût opulent et grandiloquent des Napolitains et des Espagnols que l'on reconstruisit la plus grande partie des bâtiments. Bramante sut toutefois doter le couvent d'une cour centrale dont nous donnons une vue, qui est d'un aspect plein de noblesse et de grandeur. C'est un des plus beaux morceaux du monastère, une des plus brillantes conceptions de l'architecture de la Renaissance. Pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle, le Mont-Cassin vécut, sans grand éclat,



Cl. L. B.

PAVEMENT DE LA SACRISTIE XI^e SIÈCLE

comme sans grande importance. Sous la Révolution, les armées du général Championnet s'emparèrent de San-Germano et du Mont-Cassin. Mais de ce dernier, les trésors étaient vides : le roi de Naples Ferdinand IV avait pris soin de les emporter et de se les approprier comme contribution de guerre avant l'arrivée des Français.

Enfin, depuis 1870, les religieux ont été constitués, par le gouvernement, les gardiens des richesses artistiques accumulées dans le monastère, et il semble que pour l'abbaye de saint Benoît les temps qui se préparent seront moins rudes que ne l'étaient ceux des âges passés. Le supérieur de l'abbaye, Mgr l'archi-abbé Krugg, a su former chez lui une véritable école d'art religieux moderne, école formée surtout par des peintres, des sculpteurs et des décorateurs venus de Beuron, en Bavière. Ce sont les derniers nés de la lignée d'Overbeck et des maîtres allemands qui ont reçu son inspiration et subi son influence. Cet art néo-chrétien, qui feint les naïvetés de l'art des catacombes, qui se crée une originalité par l'absence d'échelle dans sa composition, par le mélange presque détonnant d'éléments pris à l'Égypte, à la Perse, aux mosquées de l'Orient comme au cimetière de Sainte-Priscille, ne vaut ni par l'émotion religieuse qu'il ne communique ni ne

fait naître, — ni par le sentiment, ni par le dessin, qui, sont d'une pauvreté et d'une médiocrité redoutables. M. Bégule et cent autres maîtres français nous ont habitués depuis longtemps à mieux; leurs noms lumineux effacent justement de leur éclat la pâle renommée de cette pléiade trop artificiellement composée pour être originale, mais qui mérite néanmoins le respect que l'on doit à tout effort vigoureux et sincère.

F. FRANÇON.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

ALLIER. — Le Conseil municipal de *Montluçon* a voté un crédit de 4.100 francs pour la construction d'un égout collecteur en tuyaux de ciment, rue Raquin; voté, en principe, la construction d'une nouvelle école communale de filles, aux Nicauds; approuvé les plans et devis du nouvel hôtel des postes, pour lequel une demande d'emprunt de 299.000 francs a été faite au ministre. — Le Conseil municipal d'*Yzeure* a inscrit au budget de la commune la somme de 1.093 francs pour l'achèvement du pont des Bataillois.

DOUBS. — Sous peu, seront mis en adjudication, à *Jougne*, les travaux d'aménagement de l'ancien bureau des douanes, pour l'installation du bureau de poste. La dépense est évaluée à 5.701 fr. 50. — Le projet de construction de rigoles pavées, à *Bonnevaux*, sur une longueur de 490 mètres, est approuvé, et un crédit de 5.000 francs est affecté à ces travaux.

ISÈRE. — Le Conseil municipal de *Saint-Marcellin* a approuvé les devis et cahier des charges pour l'établissement d'une conduite d'eau au quartier de la Plaine.

RHÔNE. — La commune de *Vénissieux* vient de recevoir une subvention de 30.000 francs pour la construction d'un groupe scolaire.

LOIRE. — M. Cornu, architecte, a soumis à la Commission administrative de l'Hospice de *Roanne* les plans et devis d'un asile de vieillards dont le coût, terrain non compris, serait de 270.000 francs; une subvention de 110.000 fr. serait demandée à l'État; la Ville participera à la réalisation du projet par l'allocation d'une rente perpétuelle de 4.800 francs. — La municipalité de *Roanne* a décidé l'exécution d'un tronçon d'égout de 300 mètres de longueur, rue de Clermont; l'Administration des Ponts et Chaussées est chargée de l'étude du projet. — Un crédit de 36.800 francs a été voté par le Conseil municipal de *Saint-Chamond* pour l'appropriation de l'aile droite de l'hôte de ville en école primaire pour garçons. — La ville de *Charlieu* va contracter un emprunt de 22.000 francs à la Caisse nationale des Retraites pour l'aménagement d'un bureau de postes aux Halles. — La ville de *Feurs* va affecter 14.700 francs à l'agrandissement du cimetière; elle a inscrit à son budget 6.000 francs pour différents embranchements pour l'adduction des eaux.

VAUCLUSE. — Le ministre de la Guerre a prévu une dépense de 475.000 francs pour l'exécution des travaux nécessaires pour assurer, dans de meilleures conditions, l'hygiène de la troupe dans les trois casernes d'*Avignon*. — Une subvention de 20.000 francs vient d'être accordée pour la réfection des gradins du Théâtre antique d'*Orange*. — Le Conseil municipal d'*Apt* a voté un emprunt de 78.000 francs pour la construction d'un théâtre dont les plans et devis ont été dressés par M. Creste, architecte. Ce monument aura 42 mètres de façade et sera construit derrière la préfecture, face au boulevard National. Le Conseil a décidé, en outre, la construction d'un groupe scolaire, dont le plan vient d'être soumis à l'examen du Comité des Bâtiments civils.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les succès de l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon.

On connaît aujourd'hui toutes les récompenses distribuées à l'Exposition franco-britannique organisée à Londres en 1908. Il est intéressant de signaler le réel succès obtenu par l'École nationale des beaux-arts de Lyon, son directeur et les professeurs.

Nous relevons, en effet, les distinctions suivantes :

Grand prix : ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE LYON.

Diplôme d'honneur : M. SICARD, directeur et professeur.

Médaille d'or : M. CASTEX-DÉGRANGE, directeur-adjoint et professeur.

Médaille d'argent : M. BARDEY, professeur ; M. PLOQUIN, professeur.

Nous adressons aux maîtres éminents de notre École nos plus sincères félicitations.

Chambre syndicale des Entrepreneurs de Lyon.

Dans son assemblée du 27 janvier, la Chambre syndicale des Entrepreneurs de bâtiments et de travaux publics de la ville de Lyon et de la région a ainsi constitué les bureaux des divers groupes :

	Président	Vice-Président	Secrétaire
<i>Maçonnerie</i>	Pétavit.	Clément.	Malterre.
<i>Trav. publ.</i>	Dufier.	Foraz.	Gounon.
<i>Tail. de pierre</i>	Duboin.	Jammés.	Reboux.
<i>Marbrerie</i>	Guinet.	Durix.	Poly.
<i>Sculpteurs</i>	Penelle.	Flachat.	Pavi.
<i>Ciments</i>	Mallet.	Héraud.	Mazet.
<i>Carrelages</i>	Besset.	Favet.	Mouton.
<i>Plâtr.-peint.</i>	Berthier.	Sapanet.	Gayetti.
<i>Vitrierie</i>	Guy.	Troncy.	D'Alessandri.
<i>Charpente</i>	Gagnieu.	Cochet.	Lafosse.
<i>Menuiserie</i>	Raffenot.	Clermont.	Delangle.
<i>Scierie méc.</i>	Mignot.	Josserand.	Rolandez.
<i>Serrurerie</i>	Buttin.	Brizon.	Chuzel.
<i>Plomb, etc.</i>	Séon.	Soulier.	Vaillant.
<i>Ap. d'éclair.</i>	Berlie.	Gille.	Bardot.
<i>Electricité</i>	Puvilland.	Bernard.	Dubœuf.
<i>Ap. d. chauff.</i>	Lefèvre.	Dutreix.	Petit.
<i>Ramonage</i>	Chatelard.	Saubin.	Tharin.

Un concert d'été place Raspail.

On se souvient qu'il fut question, l'an dernier, d'élever sur une de nos places un établissement destiné à donner aux Lyonnais des Concerts d'été et que, tour à tour, furent examinés divers emplacements, tels la place Morand, Perrache et le square Raspail.

Si nous sommes bien renseignés, dit le *Réveil de Lyon*, c'est ce dernier qui recevra l'établissement-concert, dont les plans, des plus coquets, paraît-il, sont maintenant terminés.

Souhaitons-en la réalisation la plus rapide.

Nécrologie.

Le 19 février est décédé, dans sa soixante-septième année, M. Léon BÉNASSY, géomètre-expert, père de M. Henry Bénassy, juge au Tribunal de commerce. Très dévoué à la chose publique, M. Bénassy avait été conseiller municipal de Lyon ; ancien administrateur de la Martinière, philanthrope toujours actif, M. Bénassy se consacrait encore comme administrateur à la Société de Patronage pour les Enfants pauvres. *La Construction Lyonnaise* adresse à sa famille ses sincères condoléances.

Congrès de la Ligue d'action du Bâtiment.

La Ligue d'action du Bâtiment de la région lyonnaise, comprenant sept syndicats lyonnais, organise un Congrès qui se tiendra à Lyon, les 11 et 12 avril 1909. Le Maire de Lyon propose au Conseil municipal d'allouer une subvention de 150 francs à ladite organisation.

Vente de matériaux de démolition.

Le Conseil municipal de Lyon va avoir à se prononcer sur

la mise en adjudication publique des matériaux à provenir de la démolition de l'immeuble Bobilier, acquis par la Ville, en vue de l'élargissement du chemin vicinal ordinaire n° 60 de la Vilette, au droit du n° 69. La mise à prix est fixée à 100 francs, le cautionnement à 50 francs.

Emploi d'architecte de la ville du Havre.

Le poste d'architecte de la ville du Havre est actuellement vacant. MM. les architectes qui auraient l'intention de poser leur candidature à cet emploi sont invités à faire parvenir leur demande, accompagnée de titres justificatifs, au secrétariat de la mairie, avant le 15 mars courant.

Le traitement de début afférent audit emploi est de 7.000 francs au minimum. Le traitement maximum est de 10.000 francs.

Il est interdit au titulaire de faire de la clientèle.

Construction d'une mairie à Caluire.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Caluire a adopté un rapport de M. Chavériat, relatif à la reconstruction de la mairie. Un concours entre architectes sera ouvert en vue de cette reconstruction.

Distinctions honorifiques.

Viennent d'être promus ou nommés : *Officiers de l'Instruction publique* : MM. GAUSSEN, professeur à l'École des Beaux-Arts de Marseille ; GUÉRIN, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées à Nevers ; *Officiers d'Académie* : MM. CHADENSON, conducteur des Ponts et Chaussées au Puy ; CHOLLAT, architecte à Lyon ; DUCHAMP, publiciste à Lyon ; GOUJON, agent voyer à Saint-Claude ; JOURDAN, artiste peintre à Lyon ; MARC, architecte à Marseille.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX A LYON

26 Février 1909	DROITS D'ACCISE EN SUS	
	les 100 kil	
Cuivre en lingots affiné	162 50	167 50
— en planche rouge	295 »	200 »
— — — jaune	160 »	170 »
Étain Banca en lingots	350 »	355 »
— Billiton et détroits en lingots	340 »	350 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	41 50	42 50
— œuvre : tuyaux et feuilles	44 »	45 »
Zinc refondu 2 ^e fusion	55 »	56 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	74 »	76 »
— — — Autres marques	72 »	73 »
Nickel brut pour fonderie	550 »	» »
— laminé	600 »	» »
Aluminium brut pour fonderie	200 »	210 »
— laminé	325 »	350 »
Fer laminé 1 ^{re} classe	20 »	20 50
Fer à double T, AO	21 »	21 50
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	21 50	22 »

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 13 au 26 Février 1909

Impasse de Gerland, 7. Maison. Propr., M. Pierre Del Fiacco, chemin des Verriers, 15.

Montée de Balmont, 1. Bâtiment. Propr., M. Rock, aumônier de l'Institution des sourds-muets, montée de Balmont, 1. Entr., M. Tarnaud, rue de la Claire, 28

Cours Lafayette, 291. Atelier. Propr., MM Dupuy et Cara, cours Lafayette, 291. Arch., M. Nevière, rue Saint Antoine, 36.

Usine à gaz de la Mouche. Baument. Propr., Compagnie du Gaz de Lyon.

Cours Gambetta, 94. Hangar. Propr., MM. Ferrand et Renaud, cours Gambetta, 94. Arch., M. Riotton, rue Commandant-Dubois, 1.

Rue du Commandant Faurax, 19. Hangar. Propr., M. Cavard, rue du Commandant-Faurax, 19.

Rue des Farges, 47. Atelier. Propr., Mme Billot, rue des Farges, 47. Arch., M. Martinon, rue Pierre-Corneille, 12.

Petit chemin des Cures. Hangar. Propr., M. Ginot, 47, chemin des Cures. Entrepr., M. Bouchet, chemin des Cures, 72.

Rue Commarmot, 1. Exhaussement. Propr., M. Deveraux, rue de la République, 11. Entrepr., M. Tauty, rue Tronchet 9,

Chemin de Gerland, 84. At-lier. Propr., M. Roubay, 48, chemin des Cures. Arch., M. Cadet, rue Ney, 75.

Route de Francheville, 94. Hangar. Propr., M. Collin, route de Francheville, 94. Entrepr., M. Lebayle, chemin de l'Etoile-d'Alai.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — 20 février. — *Préfecture.* — Travaux sur chemin d'intérêt commun. 1^{er} lot. Montant, 9.600 fr. Adjud., M. François Duret, 43, chemin Feuillat, à Lyon, 21 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Montant, 3.700 fr. Adjud., M. Alexis Chomette, à Collonges, 6 p. 100 de rabais.

Ain. — 18 février. — *Mairie d'Arbent.* — Aménagement d'un bureau de post. Montant, 9.400 fr. Soumissionnaires : M. J. Souillet, 7 p. 100. — Falde, 5 p. 100. — Augoyat, 6 p. 100. — Meimet, 7 p. 100. — Colomb, 5 p. 100. — Levrat, 4 p. 100. — Raffier et Gilbert, 8 p. 100. — Adjud., M. Chirade, à Oyonnax, 8 p. 100 de rabais.

Ain. — 21 février. — *Mairie de Saint-Germain-de-Joux.* — Travaux communaux. Montant, 6.553 fr. 28. Soumissionnaires : MM. Haurioud, 1 p. 100. Abel fils, 2 p. 100. — Vincent, 2 p. 100. — Grandclement, 1 p. 100. — Duret, 1 p. 100. — Adjud., M. Tournier, à Saint-Germain-de-Joux, 2 p. 100 de rabais.

Allier. — 21 février. — *Mairie de Bayet.* — Construction d'un pont métallique sur la Stoule. Montant, 24.000 fr. Soumissionnaires : MM. Bonhomme, 14 p. 100. — Blanchard-Neyraud, 14 p. 100. — Tardy, 8 p. 100. — Adjud., M. Espéron, à Clermont-Ferrand, 18 p. 100 de rabais.

Allier. — 21 février. — *Mairie de Besson.* — Construction du chemin des Gibbons au pont des Bernard. Montant, 8.900 fr. Adjud., M. Dupre, à Varennes, 16 p. 100 de rabais.

Haute-Savoie. — 14 février. — *Mairie de Sixt.* — Reconstruction du pont métallique du Mollet. Montant, 4.800 fr. Soumissionnaires : M. P. Lauro, prix du devis. — M. J. Pasquier, 1 p. 100. — Adjud., M. Maurice Allemanno, à Sixt, 4 p. 100 de rabais.

Isère. — 13 février. — *Mairie de Viriville.* — Service du génie. Travaux d'entretien courant des bâtiments du champ de Chambaran — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie, pavage, carrelage. Montant, 1.500 fr. Soumissionnaires : MM. L. Ollier, 0,50 p. 100. — Periollat, 1 p. 100. — A. Ollier, 1,10 p. 100. — Adjud., M. Colomb, à Viriville, 1,25 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente (au-re que celle des couvertures). Montant, 400 fr. Soumissionnaires : MM. L. Ollier, 0,50 p. 100. — Periollat, 1 p. 100. — A. Ollier, 1,10 p. 100. — Adjud., M. Colomb, à Viriville, 1,25 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Ferronnerie, serrurerie. Montant, 100 fr. Soumissionnaires : MM. L. Ollier, 0,50 p. 100. — Periollat, 1 p. 100. — A. Ollier, 1,10 p. 100. — Adjud., M. Colomb, à Viriville, 1,25 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Vitrierie, peinture, goudronnage, coaltarissage. Montant, 300 fr. Soumissionnaires : MM. L. Ollier, 0,50 p. 100. — Periollat, 1 p. 100. — A. Ollier, 1,10 p. 100. — Adjud., M. Colomb, à Viriville, 1,25 p. 100 de rabais.

Isère. — 20 février. — *Mairie de Grenoble.* — Construction d'un groupe scolaire. rue Nicolas Chorier. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie et plâtrerie. Montant, 132.759 fr. 99. Soumissionnaires : M. V. Grange frères, prix du devis. MM. Pechoux, 2 p. 100. — A. Pennequin, 3 p. 100. — A. Puel, 3 p. 100. — D. Debernard, 3 p. 100. — C. Debernard, 3 p. 100. — L. Brun, 3 p. 100. — Bessiron et Mouret, 3 p. 100. — Blanc et Carron, 4 p. 100. — P. Bonnet, 4 p. 100. — Grandmaison, 4 p. 100. — Muguet, 4 p. 100. — P. Roux, 4 p. 100. — Adjud., M. Jules Bonnet, 3, rue Casimir-Périer, à Grenoble, 5 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente en bois et couverture. Montant, 30.670 fr. 41. Soumissionnaires : MM. Arnaud, 12 p. 100. — Christolhomme et Buisnière, 12 p. 100. — Bonnet, 13 p. 100. — Rambaud, 15 p. 100. — Marchand, 20 p. 100. — Adjud., M. Paillet, 37, rue de l'Élysée, à Grenoble, 18 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Zinguerie. Montant, 8.600 fr. 81. Soumissionnaires : MM. Demenjon, 22 p. 100. — Gonon, 22 p. 100. — Lapière, 22 p. 100. — Riboud, 22 p. 100. — Vial, 22 p. 100. — Baugniel, 23 p. 100. — Borel, 24 p. 100. — Adjud., Association ouvrière des plombiers-zingueurs, chemin des 400 Couverts, à Grenoble, 22 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Menuiserie et quincaillerie. Montant, 37.089 fr. 67. Soumissionnaires : MM. Bavoux, 17 p. 100. — Chabert, 20 p. 100. — Cottave, 20 p. 100. — Déchaux, 19 p. 100. — Gautier, 20 p. 100. — Germsin, 20 p. 100. — Hermitte, 9 p. 100. — Maeder, 16 p. 100. — Martin, 18 p. 100. — Petit et Chatagnon, 19 p. 100. — Raffin, 18 p. 100. — Rochas, 19 p. 100. — Sibille, 20 p. 100. — Vallin, 18 p. 100. — Adjud., M. Séraphin Coynel, chemin des Eaux-Claires, à Grenoble, 21 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Ferronnerie. Montant, 21.871 fr. 10. Soumissionnaires : MM. Barbier, 16 p. 100. — Bayon, 22 p. 100. — Bellon, 21 p. 100. — Benedetto, 19 p. 100. — Borel, 18 p. 100. — Coing, 15 p. 100. — Collot, 21 p. 100. — Didier, 15 p. 100. — Drevot, 18 p. 100. — Guillaudin, 15 p. 100. — Guillot, 29 p. 100. — Jullien, 14 p. 100. — Laurenon, 13 p. 100. — Paquet, 19 p. 100. — Veuve Queyras, 18 p. 100. — Adjud., M. Léon Para, avenue de Vizille, 7, à Grenoble, 24 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Peinture. Montant, 7.807 fr. 45. Soumissionnaires : MM. Bressac et Gabba, 23 p. 100. — Martin, 22 p. 100. — Mouthier, 21 p. 100. — Policand, 20 p. 100. — Repellin, 20 p. 100. — Rippert, 23 p. 100. — Rcs, 23 p. 100. — Spozio, 22 p. 100. — Villot, 22 p. 100. — Vistale, 20 p. 100. — Association ouvrière des plâtriers peintres, 30 p. 100. — Adjud., M. Borgard, rue Lesdiguières, 45, à Grenoble, 23,10 p. 100 de rabais. — 7^e lot. Vitrierie. Montant, 1.836 fr. 60. Soumissionnaires : MM. Debon, 24 p. 100. — Morésoli, 25 p. 100. — Adjud., M. Fenoglio, rue Président-Carnot, 1, à Grenoble, 25 p. 100 de rabais après tirage au sort.

Loire. — 20 février. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Adduction des eaux du Lignon. Etablissement d'une conduite. Montant, 66.000 fr. Soumissionnaires : M. Bertinet, 5 p. 100 d'augmentation. — Société des ouvriers plombiers de Paris, 2 p. 100. — MM. Perignon-Vinet, 2 p. 100. — Mme vve Gibault, 7 p. 100. — M. Guyot, 8 p. 100. — Adjud., M. Giroudon, à Montagnon, 9 p. 100 de rabais.

Loire. — 5 février. — *Mairie de Rive-de-Gier.* — Entretien des bâtiments communaux. — 1^{er} lot. Maçonnerie, ciment, peinture, plâtrerie, tenture et vitrierie. Adjud., M. François Motton, à Rive-de-Gier, 12 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Menuiserie et serrurerie. Adjud., M. Alphonse Poncet, à Rive-de-Gier, 31 p. 100 de rabais.

Saône-et-Loire. — 19 février. — *Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône.* — Genouilly. Construction d'un bureau de poste. Montant, 14.102 fr. 81. Soumissionnaires : MM. Maître, 1 p. 100. — Barnaud, 9 p. 100. — Adjud., MM. Simon et Giroux, à Genouilly, 10 p. 100 de rabais.

Savoie. — 18 février. — *Sous-préfecture d'Albertville.* — Construction de chemins vicinaux ordinaires. — 1^{er} lot. Grignon. Chemin n° 2 de Grignon à Plan Noiray. Montant, 43.600 fr. Soumissionnaires : M. Basso François, 2 p. 100. — Fontana, 1 p. 100. — Francescoli, 1 p. 100. — Adjud., M. Basso Pierre, à Albertville, 2 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Mercury-Gemilly. Chemin n° 7, dit de Pontet. Montant, 16.000 fr. Soumissionnaire : M. Basso François, 5 p. 100 d'augmentation. — Adjud., M. Francescoli, à Albertville, prix du devis. — 3^e lot. Queige. Chemin n° 4, du Villaret. Montant, 13.000 fr. Soumissionnaires : M. Francescoli, prix du devis. — M. Basso Pierre, 2 p. 100. Adjud., M. Basso François, 2 p. 100 de rabais.

Ministère de la Guerre. — 23 février. — *Mairie de Lyon.* — Extension d'un hangar métallique à l'établissement militaire d'Estressia. Montant, 6.700 fr. Soumissionnaires : MM. Chuzel, 11,80 p. 100. — Mary, 16,10 p. 100. — Derobert, 17 p. 100. — Euler et Goy, 15,70 p. 100. — Bonhomme, 19 p. 100. — Decourt, 19,80 p. 100. — Bellaître, 21 p. 100. — Adjud., MM. Martin et Cie, 70, chemin des Cures, à Lyon, 22,15 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Dimanche 21 mars, 10 h. — *Mairie de Condrieu.* — Restauration de l'ancien presbytère pour mairie et justice de paix. — 1^{er} lot. Maçonnerie, couverture en tuiles. Montant, 9.639 fr. 40. Imprévu, 1.010 fr. 60. Total, 10.700 fr. Cautionnement, 1.100 fr. — 2^e lot. Ciments, enduits extérieurs. Montant, 5.788 fr. 75. Imprévu, 511 fr. 25. Total, 6.300 fr. Cautionnement, 600 fr. — 3^e lot. Charpente. Montant, 4.291 fr. 65. Imprévu, 308 fr. 35. Total, 4.600 fr. Cautionnement, 500 fr. — 4^e lot. Menuiserie. Montant, 1.840 fr. Imprévu, 260 fr. Total, 2.100 fr. Cautionnement, 200 fr. — 5^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrierie. Montant, 1.751 fr. 80. Imprévu, 248 fr. 20. Total, 2.000 fr. Cautionnement, 200 fr. — 6^e lot. Serrurerie, quincaillerie. Montant, 1.338 fr. Imprévu, 142 fr. Total, 1.480 fr. Cautionnement, 150 fr. — 7^e lot. Ferblanterie, zinguerie, plomberie, couverture en ardoises. Montant, 3.180 fr. Imprévu, 320 fr. Total, 3.500 fr. Cautionnement, 350 fr. — Les pièces du projet qui font l'objet de la présente adjudication seront déposées à la mairie et dans les bureaux de M. Firmin Allemand, architecte à Vienne, où les entrepreneurs peuvent en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir.

Ain. — Dimanche 7 mars, 2 h. — *Mairie de Brion.* — Adduction d'eau (canalisation en fonte), construction d'un réservoir et installation de fontaines publiques. Montant, 16.947 fr. 10. Cautionnement, 1/10. — Renseignements à la mairie ou dans les bureaux de M. C. Moinat, architecte à Nantua, auteur du projet.

Alpes-Maritimes. — Vendredi 12 mars 1909. — *Mairie de Nice.* — Travaux militaires. Travaux d'entretien des bâtiments militaires et des ouvrages de fortification devant six années, à compter du 1^{er} avril 1909. Place de Nice et dépendance — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie, pavages, carrelages, dallages, travaux en ciment, couvertures en tuiles et en ardoises, asphaltes et bitumes. Montant, 35.000 fr. — 2^e lot. Couvertures métalliques, zincage, cuivrerie, plomberie, conduites d'eau, fumisterie, poêlerie. Montant, 5.000 fr. — 3^e lot. Charpente, menuiserie et objets mobiliers en bois. Montant, 5.000 fr. — 4^e lot. Ferronnerie, serrurerie et objets mobiliers en fer. Montant, 6.000 fr. — 5^e lot. Vitrierie, peinture, tenture, goudronnage et coaltarissage. Montant, 3.000 fr. Place de Sospel et dépendances. Montant, 10.000 fr. — Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies, au plus tard le 2 mars 1909 au directeur du génie à Nice. — Renseignements à la chef-fierie du génie de Nice, 1, rue Segurane.

Alpes-Maritimes. — Lundi 22 mars, 10 h. — *Mairie de Nice.* — Travaux d'ouverture d'une traverse entre la promenade des Anglais et l'avenue de la Californie. Montant, 4.773 fr. A valoir, 1.227 fr. Total, 6.000 fr. — Renseignements à la mairie.

Ardèche. — Dimanche 14 mars, 2 h. — *Mairie de Saint-Agrève.* — Construction d'un groupe scolaire à deux classes au hameau des Chalayes. Montant, 25.211 fr. 19. Cautionnement, 1.512 fr. 67. Frais, 280 fr. — Visa, deux jours avant l'adjudication, par M. le Maire et par M. Mathurin Desrieux, architecte à Tournon. — Renseignements à la mairie.

Drôme. — Jeudi 11 mars, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Nyons.* — Chauvac — Chemin vicinal ordinaire n° 1, de Roussieux à Laux-Montaux. Construction entre Chauvac et la berge rive droite du ravin de Chenevières, sur 2.221 m. 84. Montant, 24.835 fr. 04. A valoir, 2.515 fr. 95. Total, 27.400 fr. Cautionnement 800 fr. — Visa huit jours avant l'adjudication, par M. l'agent voyer d'arrondissement de Nyons. Renseignements au bureau de l'agent voyer d'arrondissement.

Drôme. — Samedi 13 mars, 3 h. — *Sous-préfecture de Die.* — 1^{er} lot. Aucelon. Chemin n° 1. Construction d'un pont sur la Roanne et ses abords, sur 766 m 40. Montant, 32.171 fr. A valoir, 3.329 fr. Total, 35.500 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — 2^e lot. Lesches. Chemin n° 1. Construction en amont de la voie

ferrée de Livron à Briançon, sur 1.465 m. Montant, 11.720 fr. 13. A valoir 1.479 fr. 87. Total, 13.200 fr. Cautionnement, 350 fr. — 3^e lot. Piérogis-la-Claire. Chemin n° 4. Construction entre les propriétés Lantheume Romain et Lantheume Eugène-Joseph, sur 2.645 m. 61. Montant, 25.190 fr. 69. A valoir, 2.209 fr. 31. Total, 27.400 fr. Cautionnement, 300 fr. — Pouet et Saint-Auban. Chemin n° 1. Construction d'un pont métallique de 14 mètres d'ouverture sur le torrent d'Izarette et des abords, sur 139 m. 34. — 4^e lot. Terrassements et maçonnerie. Montant, 8.022 fr. 78. A valoir, 1.277 fr. 22. — Total 9.300 fr. Cautionnement 250 fr. — 5^e lot. Partie métallique. Montant, 5.391 fr. 40. A valoir, 408 fr. 0. Total, 5.800 fr. Cautionnement, 200 fr. — 6^e lot. Véronne. Chemin n° 1. Construction entre la limite communale de Saillans et la propriété Mathieu Vilrid, sur 695 m. 31. Montant, 5.007 fr. 35. A valoir, 492 fr. 65. Total, 5.500 fr. Cautionnement, 200 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. l'agent voyer d'arrondissement de Die. — Renseignements au bureau de l'agent voyer d'arrondissement.

Gard. — Samedi 13 mars, 2 h. — *Caisse d'épargne du Vigan.* — Travaux communaux. Construction d'un établissement de bains-douches. Montant, 21.411 fr. 48. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Leenhardt, architecte, à Montpellier. — Renseignements à la Caisse d'épargne et chez l'architecte.

Gard. — Dimanche 14 mars, 3 h. — *Mairie de Vallevaigue.* — Travaux communaux. — Construction d'une maison d'école à Ardeillers. Montant, 7.600 fr. Cautionnement, 200 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'architecte municipal. — Les pièces du projet sont communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté dimanches et jours fériés, dans les bureaux de la mairie.

Haute-Savoie. — Mardi 9 mars, 11 h. — *Préfecture.* — Entretien des routes nationales pendant les années 1903 à 1913. — 4^e lot. Route n° 201. Entre l'extrémité de la traverse d'Annecy et la limite de l'arrondissement de Saint-Julien. Montant annuel, 2.330 fr. Cautionnement, 350 fr. — 6^e lot. Route n° 202. Entre la borne 24 k. et la limite de la Savoie (borne 0 k.). Montant annuel, 6.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — 12^e lot. Route n° 203. Entre 0 k. et la limite de l'arrondissement de Bonneville. Montant annuel, 990 fr. Cautionnement, 140 fr. — 14^e lot. Route n° 203. Entre la sortie du village de Passerier et Flindrol. Montant annuel, 2.400 fr. Cautionnement, 350 fr. — 16^e lot. Route n° 206. Entre le Rhône (borne 0 k.) et la borne 13 k. Montant annuel, 2.200 fr. Cautionnement, 340 fr. — Renseignements à la préfecture et dans les bureaux des ingénieurs à Annecy, pour les 4^e et 12^e lots; à Bonneville, pour les 6^e et 14^e lots; à Saint-Julien, pour le 16^e lot.

Haute-Savoie. — *Mairie de Thonon-les-Bains.* — Etablissement de planchers sans joints au collège en construction à Thonon-les-Bains. Auteurs du projet, MM. Moynat et Monico, architectes à Thonon. Montant, 12.000 fr. Cautionnement, 600 fr. Les offres devront être déposées avant le 15 mars 1909. — Renseignements à la mairie.

Isère. — Samedi 6 mars, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Construction des bâtiments des lignes de tramways du Pont-de-Beauvoisin à Boapertuis et de La Tour-du-Pin aux Avenières. Montant, 90.500 fr. — Renseignements à la préfecture.

Isère. — Vendredi 12 mars, 2 h. — *Hôpitaux de Grenoble.* — Construction d'un nouvel hôpital. — 1^{er} lot. Terrasse. Montant, 56.195 fr. 45. Cautionnement, 3.000 fr. — 2^e lot. Plâtrerie. Montant, 107.770 fr. 82. Cautionnement, 6.000 fr. — 3^e lot. Canalisation d'évacuation d'eaux usées. Montant, 33.627 fr. 61. Cautionnement, 2.000 fr. — 4^e lot. Maçonnerie. Montant, 655.423 fr. 27. Cautionnement, 40.000 fr. — 5^e lot. Charpente en bois et en fer. Montant, 98.004 fr. 36. Cautionnement, 6.000 fr. — 6^e lot. Couverture, plomberie, zinguerie, gaz, appareils sanitaires. Montant, 187.772 fr. 24. Cautionnement, 12.000 fr. — 7^e lot. Gros fers et quincaillerie. Montant, 353.641 fr. 17. Cautionnement, 20.000 fr. — 8^e lot. Menuiserie. Montant, 146.424 fr. 88. Cautionnement, 9.000 fr. — 9^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 122.458 fr. 60. Cautionnement, 8.000 fr. — 10^e lot. Carrelages en grès cérame, revêtement faïence. Montant, 194.328 fr. 15. Cautionnement, 12.000 fr. — Renseignements au secrétariat des hôpitaux, dans les bureaux de M. Chatrousse, architecte, 27, rue Lesdiguières, à Grenoble, et de M. Gavet, architecte, 31, quai de l'Horloge, à Paris, le mercredi, de 9 heures à 11 heures du matin.

Jura. — Jeudi 11 mars, 2 h. — *Sous-préfecture de Dôle.* — Travaux vicinaux. — 1^{er} lot. Louvatange. Chemin vicinal ordinaire n° 5, de Louvatange à Dampierre: construction entre le pont sur le ruisseau de l'Arne et le chemin vicinal de Petit-Mercey à Dampierre, sur 1.633 m. Montant, 8.400 fr. Cautionnement, 300 fr. — 2^e lot. Saint-Loup. Chemins vicinaux ordinaires n° 4 et 5, de Saint-Loup à Saint-Aubin et à Tichey: reconstruction du pont sur la Sablonne à la sortie du village et rectification des chemins aux abords, sur 207 m. 45. Montant, 7.600 fr. Cautionnement, 250 fr. — 3^e lot. Chauv-en-Bresse. Chemin vicinal ordinaire n° 5 bis, de Bois-de-Gand à Chaumery: rectification entre le chemin de grande communication n° 1 et l'Etang du Bois, sur 298 m. Montant, 4.300 fr. Cautionnement, 140. — 4^e lot. Foucherans. Chemin vicinal ordinaire n° 4, de Foucherans à Monnières: reconstruction d'un mur de soutènement dans la traversée du village au joignant de la propriété Etienne Laurent, sur 50 m. Montant, 1.400 fr. Cautionnement, 45 fr. — Visa, huit jours, avant l'adjudication, par M. l'agent voyer d'arrondissement. Les soumissions accompagnées des pièces prescrites devront être déposées au secrétariat de la sous-préfecture, le mercredi 10 mars, avant 5 heures du soir, ou parvenir par la poste, sous pli recommandé, par le premier courrier du jeudi. Passé ces délais, les entrepreneurs ne seront plus admis à concourir. — Renseignements à la sous-préfecture.

Jura. — Prochainement. — *Préfecture.* — Travaux de bâtiment. Hospice départemental de la vieillesse. — 1^{er} lot. Construction de trois pavillons.

Montant, 38.238 fr. 83. — 2^e lot. Construction d'une buanderie mécanique. Montant, 78.322 fr. 84. Auteurs des projets, M. Sire, architecte. — Renseignements à la préfecture.

Loire. — Jeudi 11 mars, 10 h. — *Préfecture.* — Reconstruction de l'école normale de filles de Saint-Etienne. 1^{er} lot. Terrassement, maçonnerie, pierre de taille. Montant, 128.067 fr. 39. Cautionnement, 10.000 fr. — 2^e lot. Charpente en bois. Montant, 19.798 fr. 58. Cautionnement, 1.500 fr. — 3^e lot. Couverture, zinguerie, plomberie, appareils sanitaires. Montant, 30.952 fr. 08. Cautionnement, 2.300 fr. — 4^e lot. Ciments. Montant, 26.726 fr. 18. Cautionnement, 2.000 fr. — 5^e lot. Menuiserie. Montant, 46.027 fr. 16. Cautionnement, 3.500 fr. — 6^e lot. Serrurerie. Montant, 42.772 fr. 80. Cautionnement, 3.200 fr. — 7^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 32.273 fr. 05. Cautionnement, 2.500 fr. — Les concurrents devront présenter leurs certificats de capacité au visa de M. Bernard, architecte du département, rue de la Charité, 3, à Saint-Etienne, huit jours au moins avant le jour fixé pour l'adjudication, délai de rigueur. — Les devis, plans, coupes, élévation, cahier des charges, etc., relatifs auxdits travaux, sont déposés à la préfecture de la Loire (bureaux de la 2^e division), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Loire. — Vendredi 12 mars, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Roanne.* — Travaux sur chemins de grande communication. — 1^{er} lot. Commune de Saint-Marcel-de-Félines. Chemin n° 5 de Saint-Bonnet-le-Château à Amplepuis. Déviation entre les points 1 k. 336.30 et 1 k. 551.39 sur 215 m. 09. Montant, 3.954 fr. 05. A valoir, 315 fr. 35. Total, 4.300 fr. Cautionnement, 150 fr. — 2^e lot. Commune d'Arcon. Chemin n° 41, de Saint-Polgues à Melay. Construction entre les villages Joathon et Fournier, sur 967 m. 95. Montant, 16.779 fr. 53. A valoir, 1.020 fr. 47. Total, 17.800 fr. Cautionnement, 650 fr. — 3^e lot. Communes de Saint-Martin-d'Estreaux et Saint-Germain-Lespinasse à Urbize, par Saint-Bonnet-des-Quarts. Construction entre les lieux dits « chez Pinleau » et « le Grand chemin », sur 1.451 m. 40. Montant, 11.017 fr. 41. A valoir, 1.282 fr. 59. Total, 12.300 fr. Cautionnement, 400 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer d'arrondissement de Roanne. — Renseignements à la sous-préfecture.

Saône-et-Loire. — Dimanche 7 mars, 10 h. — *Mairie de Charolles.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Agrandissement de l'école primaire supérieure de jeunes filles. Montant, 115.043 fr. 88. A valoir, 9.982 fr. 56. Total, 125.026 fr. 44. Cautionnement, 6.000 fr. — 2^e lot. Déplacement des bâtiments du concours. Montant, 18.109 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — Renseignements à la mairie.

Saône-et-Loire. — Mercredi 10 mars, 2 h. — *Sous-préfecture de Charolles.* — Construction d'une portion du chemin dans la commune de Cronat. Montant 21.400 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Saône-et-Loire. — Lundi 22 mars, 2 h. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Thurey. Construction d'un bureau de poste. Montant du devis non compris imprévus, 10.033 fr. 15. Architecte auteur du projet, au visa duquel les certificats doivent être soumis, M. Mazier, conducteur des ponts et chaussées, à Montret. — Les pièces du projet sont déposées à la sous-préfecture où les entrepreneurs pourront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 8 heures à midi et de 1 à 5 heures du soir.

Vaucluse. — Jeudi 18 mars, 3 h. — *Mairie de l'Isle-sur-Sorgue.* — Travaux communaux. Construction d'un groupe scolaire au hameau de Petit-Palais. — 1^{er} lot. Travaux de maçonnerie, charpente, etc. Montant, 25.950 fr. Cautionnement, 1.300 fr. — 2^e lot. Travaux de menuiserie. Montant, 3.650 fr. Cautionnement, 350 fr. — 3^e lot. Travaux de serrurerie. Montant, 1.550 fr. Cautionnement 150 fr. — 4^e lot. Travaux de peinture et de vitrerie. Montant, 1.075 fr. Cautionnement, 100 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication par M. Tourtet, architecte du département. — Renseignements à la mairie de l'Isle et dans les bureaux de M. Tourtet, architecte, rue Bouquerie, à Avignon.

Vaucluse. — Dimanche 21 mars, 2 h. 1/2. — *Mairie de Pertuis.* — Travaux communaux. Agrandissement de l'abattoir. Montant, 6.750 fr. Cautionnement, 350 fr. — Visa, dix jours avant l'adjudication, à la mairie. — Renseignements à la mairie.

Ministère de la Guerre. — Lundi 22 mars, 2 h. — *Mairie de Besançon.* — Service du génie. Chefferie de Besançon. Travaux à exécuter pour la construction de baraquements au camp d'instruction de Valdahon. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie, plâtrerie, pavages, carrelages, poteries, travaux en ciment, asphalte et bitume. Montant, 809.300 fr. — 2^e lot. Couverture, charpente, menuiserie et objets mobiliers en bois. Montant, 223.150 fr. — 3^e lot. Ferronnerie, serrurerie, objets mobiliers en fer. Montant, 431.635 fr. — 4^e lot. Zinguerie, ferblanterie, cuivrierie, plomberie, fontainerie, fumisterie, poêlerie et canalisation en fonte. Montant, 36.345 fr. — 5^e lot. Vitrerie, peinture, tenture. Montant, 31.700 fr. — Le cahier des charges et les pièces du marché sont déposés à la chefferie du génie de Besançon, place de l'Etat-Major, où on peut en prendre connaissance. — Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies avant le 4 mars 1909, au directeur du génie, à Besançon. — Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

Ministère de la Guerre. — Mardi 30 mars, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Travaux à exécuter dans la place de Lyon pour l'entretien des bâtiments militaires et de la fortification, pendant les années 1909 et 1910. — Deuxième circonscription. Bâtiments militaires et ouvrages de fortification situés entre Saône et Rhône, en dehors de la commune de Lyon (le camp de la Valbonne excepté), y compris l'Île-Barbe. — 2^e lot. Charpente et menui-

serie. Somme moyenne dépensée annuellement, 4,500 fr. — Les personnes qui veulent concourir à l'adjudication devront produire à M. le Colonel, Directeur du Génie, à Lyon, quai Gaillon, 44, le jeudi 18 mars 1909, avant midi, les pièces énumérées aux articles 2 et 3 du cahier des clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs de travaux militaires et à l'article 5 de l'instruction sur les formalités d'adjudication sur les travaux militaires. — Le cahier des clauses et conditions générales et toutes les pièces relatives au marché sont déposés dans les bureaux de la Chefferie du génie de Lyon, quai Gaillon, 44, où les intéressés pourront venir en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 8 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

LYON
PHOTOGRAPHIE VICTOIRE
 AU PREMIER
22, Rue Paul-Chenavard, 22

Photographies de groupes. — Photographies industrielles
 Photographies de chantiers et d'usines.
 SIX MÉDAILLES D'OR
 Hors Concours. — Membre du Jury, 1894.

SPECTACLES

GRAND-THEATRE Mardi 2, Mlle Berthe César personnifiera la gracieuse *Manon*. — Mercredi, seconde représentation de *la Glaneuse*, de M. Félix Fourdrain. — Jeudi, première représentation en reprise de *Hérodiade*, de Massenet. — Incassamment, *le Chemineau*, de Xavier Leroux.

CELESTINS Aujourd'hui et demain, *Roger la-Honte*, le populaire drame de Jules Mary. — Mercredi 3, première des *Demi-Vierges*, la fine et spirituelle pièce de Marcel Prévost, pour les

dernières représentations de Mlle Renée Félync et M.M. Castellan et Etiévant. — Jeudi, en matinée de famille à prix réduits, *Pour la Couronne* drame en 5 actes, de François Coppée. Prochainement, *les Vainqueurs*, et à l'étude, *Une grosse Affaire*, les deux grands succès actuels parisiens.

SCALA Ce soir et demain, deux dernières de l'amusant spectacle actuel : *Le Poussin* et *Zizi* avec M. Sinoët, Mlles Yvona Andrée et Marie Chalont. C'est M. Ph. Damorès, le talentueux pensionnaire d'Antoine qui s'est distingué à Paris par maintes créations importantes qui viendra à Lyon jouer dans le *Foyer* le rôle créé à Paris par M. de Féraudy ; c'est dire tout le soin que la direction de la Scala prend à monter cette pièce.

CASINO-KURSAAL Mardi 2 mai, première de *Badigeon*, pièce à grand spectacle avec Dramem, Débuts de la Bérat, la célèbre danseuse dans ses grottes mystérieuses.

HORLOGE Tous les soirs, triomphal succès de *Plumard et Barnabé*, le plus amusant vaudeville militaire, trois heures de fou rire, av-c d'excellents artistes et une mise en scène des mieux réglées. — Jeudi, matinée à prix réduits.

ELDORADO A 8 h. 1/2, représentation de l'imperial Kinematograph, vues nouvelles, Noël à travers les âges : Gribouille, roi des policiers ; Cauchemar d'un fantoche, etc.

EXPOSITION DE LA SOCIETE LYONNAISE DES BEAUX-ARTS (22^e Salon annuel). Palais municipal, quai de Bondy, 8. — Ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 5 h. (lundi et vendredi, ouverture à 10 h.). Entrée : 0,50, le vendredi, 2 fr.

THEATRE PATHÉ-GROLÉE (6, rue Grölée). — Spectacle choisi pour les familles. Tous les jours, avec orchestre symphonique, en matinée, séances d'une heure, de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Le soir, grande séance, de 8 h. 1/2 à 11 heures.

PANORAMA DE MADAGASCAR prise de Tananarive par les troupes du général Duchesne (30 septembre 1905) (Œuvre du peintre L. Tinayre, boulevard Pommerol, près la gare des Brotteaux et le parc de la Tête-d'Or, — Entrée permanente de 9 heures du matin à la nuit.

L'Imprimeur-Gérant : A. REY.

Lyon — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 51451

Pour bénéficier de la **PRIME de 1 fr. 50** en Billets de Loteries autorisées

ACHETEZ PARTOUT LA ACHETEZ PARTOUT

NOUVELLE POCHETTE POPULAIRE

Contenant 6 Billets de Loteries

5 Billets HOPITAL DE GRANDRIS * 1 Billet FEMMES PAUVRES

de la valeur réelle de 3 fr. 50

Vendue 2 fr. **180.000 FRANCS DE LOTS** **Vendue 2 fr.**

Premier Tirage : 15 MARS Prochain

Pour recevoir par correspondance, adresser mandat-poste avec enveloppe affranchie à 0 fr. 20 par pochette à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon, Valence, Clermont Ferrand, Dijon, Chalon-sur-Saône, Bourg, Chambéry, Voiron, Romans, Roanne, Besançon, Moulins, Ancecy, Vienne et Montluçon.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisiers d'Angers, chemin de Vaques, 50 bis, LYON

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, chaux hydrauliques et ciments, Carreaux de Verdun, tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

SOL SANS JOINTS

CHEYA. — Paul JACCAUD, 49, rue de la République, Lyon.

CIMENTS, CHAUX, PLATRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

PEINTURE & PLATRERIE

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun, Ardoises.

CERAMIQUE

PRODUITS CERAMIQUES, PROST FRERES, fabricant Jean-Claude PROST, succés, à la Tour-de-Saivagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

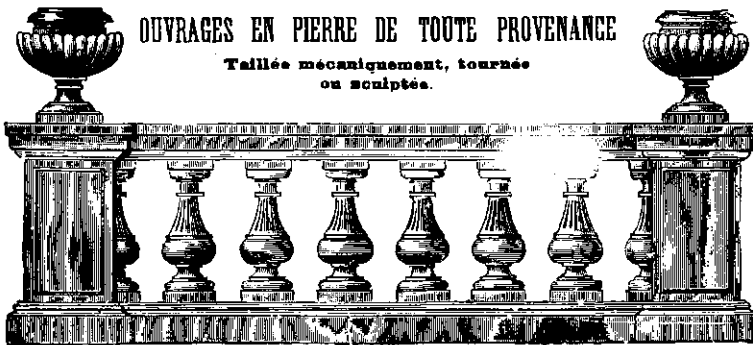
FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne Plâtres, Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillées mécaniquement, tournées
ou sculptées.

Envoi franco de l'Album

DEMANDEZ PARTOUT

RHUM MARQUISAT

SUPERIOR QUALITY
Old Rum from Jamaica Plantations

Le RHUM MARQUISAT se recommande tout spécialement aux gourmets par son arôme délicieux et la finesse de son goût.

Le RHUM MARQUISAT ne craint pas d'être comparé aux meilleures marques lancées à ce jour.

Dépôt général : H. & F. PIROIRD Frères, 10, Rue Grenette, LYON

En vente dans toutes les bonnes Maisons de Liqueurs et d'Épicerie fine
BIEN EXIGER LA MARQUE

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

21, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES — LATTES.

BRÍQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT

TUYAUX GRÈS ET POTERIE

TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

par l'eau chaude et la vapeur à basse pression

POUR CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

C. DREVET & FILS

CONSTRUCTEURS

63, Rue de la Vilette, LYON

REPRODUCTION

E. ACHARD

de plans et dessins en traits noirs et de toutes couleurs sur fond blanc, sur Canson, Wathman, papier ou toile calque etc.; d'après calques à l'encre de Chine ou au crayon noir

3, rue Fénelon Le meilleur marché sur place
Téléph. 37.72 - LYON et le plus rapide de la Région

ESCALIERS Ordinaires et de Style
Avec rampes en bois ou en fer

ESCALIERS CIRCULAIRES en fer et bois
ESCALIERS DE TOUTES FORMES
SUR LIMONS EN TÔLE D'ACIER

M.-A. MOREL

Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône)

ÉLIXIR SAINT-PIERRE

dans toutes les bonnes

Maisons d'Épicerie fine

OCCASION RARE

Superbes Boiseries de Style

CHÊNE MASSIF SCULPTÉ

Visibles, 272, Avenue de Saxe

Pour traiter s'adresser Société de la Rue Impériale, 49, rue de la République, Lyon.

"LA CONCORDE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES
contre les

ACCIDENTS

DE TOUTE NATURE

Capital Social : 6.800.000 francs

Réserves : 2.125.000 francs

ASSURANCES INDIVIDUELLES

Assurances de responsabilité civile :

AUTOMOBILES - CHEVAUX et VOITURES - DOMESTIQUES

ASSURANCES

Contre les Accidents du Travail

RESPONSABILITÉ

des Propriétaires d'Immeubles

ASSURANCES AGRICOLES

PAULE et TURPEAU

Agents généraux

A. BENOIST, Inspecteur général

39, rue de la Bourse à LYON

ABONNEMENT ET PUBLICITÉ SANS FRAIS

A tous les Journaux du Monde

L'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, LYON